

Nov.
2009
N°8

CAMARET Infos

Bulletin Municipal de la ville de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

- 1** Le mot du maire
Don du sang
- 2** Conseils municipaux
- 3** Les commissions
- 4** Animations
*Deux manifestations réussies
Animations de Noël*
- 5** Intergénération
*Animations intergénérationnelles
Goûter champêtre*
- 6** Agenda 21
*J'habite à Camaret et j'agis
Réunion publique voie ferrée
Développement durable*
- 7** Agenda 21
*La nouvelle crèche primée
Ateliers 21*
- 8** Jeunesse et famille
*Alphabétisation
le RAM
Le planning familial
Les ados en scène
Permanences*
- 9** VIAPPEL!
- 10** État civil
Nouvelle activité
Expression des élus
- 11** Scolaire
*Rentrée 2009-2010
Restauration*
- 12** Informations générales
*Révision du POS
Traitement des platanes
Gendarmerie
Commission fêtes et animations*

CAMARET-Assos
Dans ce numéro



Le mot du maire.

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune. Pour la première fois, ils ont pu faire connaissance avec leurs concitoyens, sous un soleil radieux, lors d'une rencontre conviviale organisée par la municipalité à l'occasion de la très populaire journée des associations.



Anciens et nouveaux résidents réunis sous le soleil camarétois

Les nouveaux camarétois ont eu le plaisir d'apprécier le dynamisme de notre commune au cours de cette journée, qui a vu aussi le lancement des ateliers 21 de concertation publique.

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement avec l'ouverture tant attendue d'une septième classe à l'école maternelle la « Souleïado », qui a permis d'alléger des effectifs fort chargés. En quelques jours, grâce à l'aide précieuse des services techniques, la classe a été opérationnelle.

Les travaux de construction de la nouvelle crèche ont été menés sans interruption à la faveur des belles journées d'été, voilà un bâtiment bien né.

La consultation des architectes a été lancée pour la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment destiné à accueillir le centre intergénérationnel. Sans attendre, la municipalité a mis en place le Relais Parents Assistantes Maternelles, le planning familial et les ateliers d'alphabétisation. Notre agent de convivialité a également repris les visites à domiciles auprès des personnes âgées et en difficulté.

Je tiens une fois de plus à souligner le soutien sans faille de nos partenaires pour la réalisation de tous nos projets : le Conseil régional, le Conseil général, la Caisse d'Allocation Familiale, la CRAM et la MSA.

Vos élus restent à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter.

Marlène THIBAUD
Maire de Camaret-sur-Aigues

Inscriptions sur les listes électorales : Attention : Vous avez jusqu'au **31 décembre** pour vous inscrire auprès de la mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Don du sang

La collecte du Mardi 20 Octobre a permis de récolter 47 poches de sang. Nous remercions vivement les 56 personnes qui se sont présentées, et félicitons et encourageons les deux nouveaux donneurs.

Une tombola au profit du Téléthon a été organisée pendant cette collecte, les trois gagnants ont reçu chacun un bon d'achat de 30€ pour ECOMARCHE de CAMARET. L'un d'eux était offert gracieusement par Mr

MARCHAND, gérant du magasin, que nous remercions pour ce geste généreux. Un don de 50 € sera ainsi remis par l'association au Téléthon, en Décembre.



PROCHAINE COLLECTE :

MARDI 22 DECEMBRE

attention, changement exceptionnel d'horaires : **8H30 à 13H**
à la salle polyvalente de CAMARET

UN GRAND MERCI D'AVANCE !!!

MAIRIE DE CAMARET-SUR-AIGUES - Cours du midi - 84850 Camaret-sur-Aigues
Tél. : 04 90 37 22 60 - Fax : 04 90 37 72 33 - mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr
Service Communication : communication.camaret@wanadoo.fr

27 AOUT 2009

Dossier n°1 : Tarif à 100€ du droit de place des miniscooters pour les fêtes foraines. 15 voix pour, 5 contre, 7 abstentions.

D2 : Tarifs des carnets de 10 tickets cantine : enfants 21,50€, adultes 42€, portage repas 50€. 21 voix pour, 6 abstentions.

D3 : Tarifs des activités proposées dans le cadre du service enfance jeunesse. Approuvé à l'unanimité.

D4 : Avenant à la convention de coordination du contrat enfance et jeunesse avec l'association ACTIV. Approuvé à l'unanimité.

D5 : Avenant à la convention de prestations de services éducatifs avec l'association ACTIV. Approuvé à l'unanimité.

D6 : Subventions du Conseil général de Vaucluse. Contractualisation 2009-2011. Approuvé à l'unanimité.

D7 : Modification du plan de financement de la plateforme de soutien à la pa-

rentalité et à l'intergénération. Demande de subvention au titre de l'aide spécifique auprès du Conseil général de Vaucluse. 22 voix pour, 5 abstentions.

D8 : Candidature à la démarche « Planter 10 000 arbres en Vaucluse » et signature d'une convention de partenariat avec le département. 25 voix pour, 2 abstentions.

D9 : Modification du tableau théorique des effectifs. Accepté à l'unanimité.

Dossier complémentaire n°1 : Modification du plan

de financement de la plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération. Demande de subvention auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur. 26 voix pour, 1 abstention.

Dossier complémentaire n°2 : Modification du plan de financement de la plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de Vaucluse. 26 voix pour, 1 abstention.

Séance levée à 19H45.

1^{er} OCTOBRE 2009

Dossier n°1 : Décision modificative n°2 du budget principal de la Commune. 19 voix pour, 8 abstentions.

D2 : Modification de l'indemnité de fonction du Maire. Point ajourné à une séance ultérieure.

D3 : Admission en non-valeur à l'encontre de la S.A. CASA, placée en redressement judiciaire en 2004, pour un titre exécutoire émis en 2000 dans le cadre du marché d'extension et de restructuration de l'hôtel de ville. Avis défavorable à l'unanimité.

D4 : Admission en non-valeur de créances diverses et mandatement de la non valeur échelonné sur trois exercices. Avis favorable à l'unanimité.

D5 : Frais de mission dans le cadre du 92^{ème} congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France. Autorisés à l'unanimité.

D6 : Attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement à l'Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) au titre de l'année 2009. Allouée à l'unanimité.

D7 : Avenant n°2 à la convention relative à la participation aux frais de scolarité des élèves du Conservatoire Municipal de Musique agréé d'Orange. Approuvé à l'unanimité.

D8 : Création de l'activité d'alphabétisation dans le cadre du service « Enfance/jeunesse » et fixation du tarif de participation à 10 € par personne pour l'année scolaire. Approuvé à l'unanimité.

D9 : Renouvellement pour l'année 2010 du contrat signé avec la SARL SPCAL pour la capture des animaux errants. Approuvé à l'unanimité.

D10 : Convention de mise à disposition aux associations des équipements communaux. 26 voix pour, 1 abstention.

D11 : Attribution du lot n° 13 « Étanchéité/couverture » concernant le marché de construction d'une structure multi-accueil petite-enfance, à l'entreprise Méditerranéenne d'Isolation et d'Étanchéité (MIE). 20Voix pour, 7 abstentions.

D12 : Acquisition d'une parcelle de 33 m², cadastrée section AV n°107, cédée à titre gracieux par Madame Christiane JAILLET-RAYMOND pour l'amélioration des conditions de sécurité des piétons à l'intersection des avenues Louis Pasteur et Charles de Gaulle. Acceptée à l'unanimité.

D13 : Demande de l'accord dérogatoire du Préfet au titre de l'article L.122-2-III du code de l'urbanisme,

sur la procédure de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) relative à l'implantation du siège de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) sur le territoire de la commune. 26 voix pour, 1 abstention.

D14 : Orientations du Plan de Déplacement Urbain (PDU). 23 voix pour, 4 abstentions.

D15 : Modification de la composition des commissions municipales : Aménagement et développement durable (22 voix pour, 5 abstentions) ; Agenda 21, environnement et cadre de vie (21 pour, 6 abst.) ; Culture et associations culturelles (22 pour, 5 abst.) ; Budget, finances, évaluation de la politique communale (21 pour, 1 contre, 5 abst.) ; Fêtes et animations (23 pour, 1 contre, 3 abst.). Création de quatre nouvelles commissions (22 pour, 5 abst.).

D16 : Création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins occasionnels et à un besoin saisonnier. Accepté à l'unanimité.

D17 : Création de deux postes à temps complet d'adjoint d'animation territorial 2^{ème} classe stagiaire pour la crèche. Acceptée à l'unanimité.

D18 : Modification du ta-

bleau des effectifs pour la crèche et l'entretien des bâtiments communaux. Acceptée à l'unanimité.

D19 : Organisation d'une consultation des habitants de Camaret-sur-Aigues sur l'avenir du service public postal, le samedi 3 octobre 2009. 24 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.

Dossier complémentaire n°1 : Adhésion de la Commune de Tulette au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région RHONE AYGUES OUVÈZE (RAO) pour la compétence unique relative au service public de distribution d'eau potable. Acceptée à l'unanimité.

Questions diverses : Madame le Maire énumère les décisions prises lors du troisième trimestre 2009 : attribution des marchés pour le nettoyage de la salle polyvalente et la maîtrise d'œuvre pour la centrale photovoltaïque de la structure multi-accueil petite enfance ; réfection de la cour de l'école maternelle ; création d'un site internet avec identité graphique et reportage photo pour la Commune ; amélioration et mise en conformité du réseau courant faible ; fourniture de produits d'entretien et d'hygiène des bâtiments communaux ; fourniture d'un serveur et matériel informatiques.

Séance levée à 21H45.

Aménagement et développement durable
Urbanisme (PLU), travaux et Voirie

Président : **Michel PAIALUNGA**

Commission Rivières, cours d'eau, patrimoine hydraulique et espaces boisés

Présidente : **Marguerite-Marie DUNAN VALLON**

Ces 2 commissions ont les mêmes membres :

Michel PAIALUNGA	Gérard SASERAS
M.-Marie. DUNAN VALLON	Christian BAUD
Laurent ARCUSET	Jean-Paul MONTAGNIER
Bernard DIANOUX	Georges POINT

Composition des nouvelles commissions municipales suite à la délibération du 1er octobre 2009 (dossier n°15)

Solidarité entre générations

Action sociale, pers. âgées, pers. handicapées, CCAS

Présidente : **Martine CELAIRE**

Martine CELAIRE	Jean-François MENGUY
Marie-José BOUCHE	Michel MAYAN
M. MONIN ZANDOMENEGHI	Nicole FLORET
Sara PIAGET	Anne-Marie SASSATELLI

Développement économique et prospective
Agriculture, industrie, commerces, tourisme, artisanat

Président : **Laurent ARCUSET**

Emploi, insertion professionnelle et formation

Président : **Jean-Marc BOUBALS**

Ces 2 commissions ont les mêmes membres :

Laurent ARCUSET	Paul VICICH
Jean-Marc BOUBALS	Marie-Claire BISCARRAT
Marie-José BOUCHE	Jean-Paul MONTAGNIER
Sara PIAGET	Dominique BOUCHE

Prévention et sécurité

Plan communal de Sauvegarde, gestion des risques naturels et technologiques, réglementation, sécurité

Président : **Bernard DIANOUX**

Bernard DIANOUX	François DENIS
Michel PAIALUNGA	Christian BAUD
Martine CELAIRE	Jean-Paul MONTAGNIER
Jean-François MENGUY	Daniel TROIANI

Agenda 21 – Environnement et cadre de vie
Gestion des ressources (eau, assainissement, station d'épuration), des espaces naturels (protection et valorisation) et des espaces verts (fleurissement, jardin public, arbres...)

Président : **Jean-François MENGUY**

Jean-François MENGUY	Marie-Claire BISCARRAT
Laurent ARCUSET	Christian BAUD
Marie-José BOUCHE	Jean-Paul MONTAGNIER
M.-Marie DUNAN-VALLON	

Jeunesse, vie scolaire et vie citoyenne
Petite enfance, centre de loisirs, écoles, PIJ

Présidente : **Véronique CHOMEL**

Restauration scolaire et collective

Président : **Michel MAYAN**

Vie scolaire

Présidente : **Yacinthe SCALA THEVOT**

Ces 3 commissions ont les mêmes membres :

Véronique CHOMEL	Gérard SASERAS
Michel MAYAN	François DENIS
Yacinthe SCALA THEVOT	Nicole FLORET
Laurence JULLIAN SONOR	Dominique BOUCHE

Fêtes et animations

Président : **Bernard DIANOUX**

Bernard DIANOUX	M. MONIN ZANDOMENEGHI
Martine CELAIRE	Anne-Marie SASSATELLI
Laurence JULLIAN SONOR	Daniel TROIANI
Jean-Marc BOUBALS	

Culture et associations culturelles

Présidente : **Marie-Claire BISCARRAT**

Marie-Claire BISCARRAT	Yacinthe SCALA THEVOT
Michel MAYAN	M. MONIN-ZANDOMENEGHI
Gérard SASERAS	Georges POINT
Marie-José BOUCHE	Nicole FLORET

Sport, associations sportives

Président : **François DENIS**

François DENIS	Michel MAYAN
Michel PAIALUNGA	Christian BAUD
M. MONIN ZANDOMENEGHI	Anne-Marie SASSATELLI
Jean-Marc BOUBALS	Daniel TROIANI

Budget, finances, évaluation de la politique communale

Présidente : **Marie-José BOUCHE**

Marie-José BOUCHE	Michel PAIALUNGA
Laurent ARCUSET	Jean-François MENGUY
Gérard SASERAS	Jean-Paul MONTAGNIER
Martine CELAIRE	Georges POINT

Personnel

Présidente : **Marlène THIBAUD**

Marlène THIBAUD	Jean-François MENGUY
Véronique CHOMEL	Michel MAYAN
Jean-Marc BOUBALS	Jean-Paul MONTAGNIER
Paul VICICH	Georges POINT



Marie-Claire BISCARRAT, déléguée à la culture

Deux manifestations réussies

L'exposition mémoire retrouvée qui s'est déroulée du 11 Septembre 2009 au 20 Septembre a rencontré un vif succès auprès des camarétois.

Durant ces dix jours, près de 600 personnes sont venues, et parfois revenues plusieurs fois, retrouver des connaissances ou des amis de la famille sur des photographies anciennes datant des années 1910 aux années 1970.

Devant l'engouement suscité par cette manifestation, la municipalité a décidé de la renouveler dès l'an prochain avec d'autres photographies. Nous rappelons que celles-ci sont scannées sur place et rendues très rapidement à leurs propriétaires.

Toute photo concernant un métier, une activité de groupe ou des événements particuliers concernant la commune seront les bienvenues.

La Conférence « La route de la soie » qui s'est déroulée le dimanche 4 octobre au complexe René Roussière a permis à environ 70 personnes de s'enrichir de connaissances et d'anecdotes sur les marchands nomades qui sillonnaient l'Asie pour venir en nos contrées échanger leur soie. De nombreux applaudissements et un enthousiasme non contenu a récompensé la conférencière Madame Bedin.



Madame Bedin

Animations de Noël

Le marché de Noël

Il se déroulera au complexe René Roussière :

Le samedi 5 décembre de 16h à 20h
Le Dimanche 6 de 10h à 18h

Au programme du dimanche pour les enfants :

- Deux échassiers déambuleront à 11h, 15h, et 17h
- Une maquilleuse proposera ses services toute la journée
- Bourse aux jouets à partir de 14h.

Comme tous les ans de nombreux exposants et la possibilité de se restaurer sur place.

Le concert de Noël

Le Chœur Européen de Vaison la Romaine se produira Samedi 19 Décembre à 20h30 en l'église de Camaret. Au programme :

- Le Psaume 112 « Laudate pueri dominum » de Georg Fiedrich HAENDEL
- Une Cantate "Wer nur den lieben Gott läst walten" de Felix MENDELSSOHN -BARTHOLDY
- Des chants de Noël traditionnels
- Emilie MENARD, soprano, L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DES CEVENNES Direction Claude POLETTI



Un challenge : que le marché de Noël 2009 soit aussi réussi que l'année passée.

Le Chœur Européen de Vaison la Romaine



Animations intergénérationnelles

Durant les travaux du centre intergénérationnel, nous vous proposons de débiter les activités. Elles se dérouleront à la **cafétéria** du complexe René Roussière, route de Violès à Camaret sur Aigues, Tous les **Lundi et Mardi de 14 h à 17h30**.

Programme des mois de Novembre et décembre :

Réalisation de « Contes pour enfants » :

- Initiation à la structure du conte Le Lundi 2 Novembre
- Choix du thème, des personnages et de l'histoire Le Lundi 9 Novembre
- Mise en œuvre finale des contes et illustrations Le Lundi 23 Novembre
- Seconde lecture en commun, puis auprès des enfants avec lesquels nous partagerons un goûter. Le Lundi 7 Décembre

Réalisation de vitrines miniatures sur le thème de Noël :

- Pose des cadres en bois sur les boîtes, puis décoration des murs et sols Le Mardi 3 Novembre
- Choix et fabrication de petits éléments de Noël Le Mardi 10 Novembre
- Mise en place des éléments Le Mardi 1 Décembre
- Finaliser les vitrines Le Mardi 8 décembre

Journée Poésies :

- Réalisation de poésies pour Noël Le Lundi 16 Novembre
- Lecture de Poésies (thèmes variés)

Journée Bien-être :

- Intervention d'une esthéticienne en vue d'apporter des conseils de beauté et techniques de maquillage Le Mardi 17 Novembre
- Séance de massage, relaxation en musique

Jeux de société :

- Se divertir en découvrant de nouveaux jeux (Rumikub, Othello, Pictionary...) et partager un goûter Le Mardi 24 Novembre

Exposition sur le fromage :

- Les bases du fromage
- Comment faire un plateau de fromage pour les fêtes
- Les fromages de notre région
- **Dégustation**

Réalisation de cartes de vœux pour les fêtes Le Lundi 14 Décembre

Journée exposition de nos œuvres avec collation Le Lundi 21 Décembre

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Mélissa en mairie, Tel : 04 90 37 22 60.

Dès le mois de janvier, nous aurons le plaisir de vous proposer les mercredis après midi deux séances pour redécouvrir votre corps : assouplissements, étirements, travail des articulations, auprès d'un professeur de sport.

Goûter champêtre



Le 08 septembre, une soixantaine de personnes sont venues passer l'après-midi autour de l'étang de la Garriguette, où un goûter leur a été servi par les membres du centre d'action sociale de Camaret.

La chaleur était au rendez-vous, et dans cet endroit de verdure si agréable et paisible, quelques notes de musique provenant de l'accordéon et du piano de Mr Cardoso, ont égayé cette radieuse journée, et ont permis à certains d'exercer leur talent de chanteurs.

Certains ont dansé, d'autres ont distribué les cartes et toute cette joyeuse assemblée s'en est allée, en prenant rendez-vous pour un autre goûter, celui de Noël qui aura lieu le 15 décembre. A bientôt de nous revoir.



Mélissa Zabé,
coordinatrice des activités
dédiées aux seniors



Le goûter champêtre

Réunion publique sur l'ancienne voie ferrée

Dans le cadre de la concertation pour le développement durable de la commune, une réunion publique se déroulera

le 1^{er} décembre à 18H00 en mairie

sur le thème : « quel avenir pour l'ancienne voie de chemin de fer Orange Buis-les-Baronnies ».

Au programme : un état de la voirie aujourd'hui, une présentation du projet de chantier d'insertion⁽¹⁾ visant à débroussailler l'ancienne voie et à rénover le patrimoine associé, ainsi qu'une présentation du reportage journalistique réalisé à cette occasion par nos jeunes élus du conseil municipal des enfants.

Le débat portera sur l'avenir de cette voie, une mise en perspective à court, moyen et long termes. Venez nombreux !

⁽¹⁾ Un atelier ou un chantier d'insertion (ACI) est un dispositif qui propose une activité à des personnes en situation d'exclusion. Recrutées sous statut de salarié, le plus souvent en contrat financé par l'Etat, ce contrat leur permet de retrouver le monde du travail. L'ACI a été reconnu en 1998, dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions, comme faisant partie de l'insertion par l'activité économique. Il constitue une étape dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont l'objectif à terme est l'emploi.



Friche sur le tracé de l'ancienne voie ferrée

J'habite à Camaret et j'agis

Un agenda 21 (pour le « 21ème siècle »), est un programme d'actions concret à court, moyen et long termes pour le développement durable d'un territoire donné.

Ainsi, le développement économique doit être compatible avec la préservation des ressources naturelles et un progrès social partagé par tous, aussi bien pour les générations présentes que futures.

Parce que cet enjeu est l'affaire de tous, la municipalité a invité tous les camarétois à participer aux « ateliers 21 » (voir page suivante) pour débattre des grands thèmes du développement durable, au regard des enjeux du territoire.

Cette étape constitue la « phase 2 » du processus d'élaboration de l'agenda 21, après celle du diagnostic.

Suivront la 3ème « Programme d'actions », puis la 4ème « Mise en œuvre et évaluation ».

La brochure, toujours disponible en mairie, propose une information synthétique et complète sur l'agenda 21

Mairie de Camaret
Agenda 21

J'habite à Camaret et j'agis!

JE PARTICIPE À LA CONCERTATION

MAIRIE
Service développement territorial et communication
Cours du midi 84 850 Camaret sur Aigues
Téléphone : 04 90 37 22 60
Télécopie : 04 90 37 72 33
Messagerie : developpement@camaret.org

Une semaine pleine d'énergie

Le CEDER (Centre pour l'Environnement et de Développement des Energies Renouvelables) a organisé début novembre, en partenariat avec la commune, la deuxième **semaine de l'énergie et de l'environnement en Vaucluse**. Des conférences, une exposition et des visites étaient au programme de cette semaine consacrée à la thématique environnementale.

Après la soirée d'ouverture du lundi 2 novembre consacrée à une conférence réservée aux élus, les jeunes de l'espace initiatives ados et du conseil municipal d'enfants ont été conviés le lendemain à une visite autour des activités du centre de tri des déchets de Vedène, tandis qu'un atelier 21, consacré à la préservation de la biodiversité et la protection des ressources et des milieux, accueillait le public camarétois le soir en mairie. Ont suivis, la conférence « énergie » le mercredi 4 à la salle polyvalente,

une permanence en mairie jeudi matin durant laquelle un technicien du CEDER accompagnait les demandeurs dans leurs projets énergie ou habitat, la conférence « eau » le vendredi.

Enfin la dernière journée du samedi 7 novembre a convié les éco-citoyens à Sérignan pour une visite technique du « Naturop-

tère », un bâtiment éco-construit en béton de chanvre, avec chaudière bois déchiqueté, récupération d'eau de pluie, toiture végétalisée et phyto-épuration, en présence de l'architecte et des acteurs du projet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement municipal en faveur du développement durable.



Le **CEDER** (Centre pour l'Environnement et le Développement des Energies Renouvelables) est implanté en Drôme provençale et sur le haut Vaucluse. Depuis 28 ans, la structure agit concrètement pour la promotion des énergies renouvelables et de l'eau au travers de nombreux événements. Le CE-

DER est reconnu espace Info-Energie par L'ADEME (Agence pour l'environnement et la Maîtrise de l'Energie). Les techniciens renseignent objectivement et gratuitement notamment sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'eau. Le CEDER propose des réflexions communes sur les grands changements environnementaux. 15 avenue Paul Laurens - 26110 NYONS (04 75 26 22 53) ; Avenue Gabriel Péri - 84110 VAISON LA ROMAINE (04 90 36 39 16 - ceder@ceder-provence.org)

Camaret primée pour sa nouvelle crèche

En moins d'une semaine, notre commune a été récompensée, à deux reprises, pour ses projets en matière d'économie d'énergie.

C'est d'abord le Conseil Régional qui a distingué Camaret-sur-Aigues le 25 septembre dernier, dans le cadre du programme régional « Collectivités lauréates AGIR¹ pour l'énergie ».

Début 2010 seront en effet réalisés, avec le soutien financier de la Région :

- un diagnostic de l'éclairage public.

- un pré-diagnostic énergétique des bâtiments publics.
- un diagnostic énergétique d'un bâtiment communal.
- l'intégration du volet énergie et environnement dans le Plan Local d'Urbanisme.

Ensuite, notre commune s'est vue décerner le 2 octobre le **prix MIREILLE² D'OR 2009** dans la catégorie « efficacité énergétique et développement durable », à l'occasion des 19^{èmes} *Rencontres régiona-*



Les travaux de la crèche avancent au rythme prévu

les de l'environnement organisées par l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) à Château-Arnoux -Saint-Auban (04). Cette récompense nous a été attribuée pour le caractère innovant de la future crèche en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Elle produira en effet à terme plus d'énergie qu'elle n'en consommera.

municipale et tous nos partenaires, des marques indéniables de reconnaissance et d'encouragement qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets aux service de tous les camarétois.

¹*Action Globale Innovante pour La Région*

²*Meilleure Initiative Régionale Environnementale Innovante et Locale Labelisée Eco-développement*

Ces deux distinctions constituent, pour l'équipe



Le futur bâtiment

Cinq Ateliers 21 pour définir l'avenir « durable » de Camaret

A l'occasion de sa démarche participative, dans le cadre de l'Agenda 21 local, la municipalité a invité les camarétois à s'exprimer et à débattre sur les grands thèmes du Développement Durable.

Différents ateliers se sont déroulés entre le 6 septembre et le 17 novembre 2009, qui ont permis aux camarétois intéressés et motivés de donner leur avis, de faire des propositions, des recommanda-



tions et de proposer des pistes d'actions pour le développement de notre commune. Après cette phase d'écoute, la municipalité présentera son programme d'actions, suivi de

sa mise en œuvre.

Un grand Merci à toutes celles et ceux qui ont pris sur leur temps disponible pour s'exprimer et participer activement sur le devenir de notre village.



Aide à la famille Alphabétisation



Dans le cadre de sa politique d'aide à la famille, la municipalité met en place un projet d'Alphabétisation en direction d'adultes ne pratiquant que peu ou pas la langue française, sous forme d'ateliers.

Ces ateliers seront encadrés par Marie pierre CHARRE, en formation DAEFLE (Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Etrangère). Ils seront ouverts, sur inscription à partir du 23

septembre, **chaque mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h**, au 1^{er} étage du P.I.J (Mairie annexe).

Les objectifs sont de favoriser, dans une démarche pédagogique, l'autonomie, l'épanouissement et la socialisation des personnes.

Tous renseignements disponibles auprès de l'intervenante sur le P.I.J ou au 04 90 37 82 83, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h.

Relais parents / Assistantes maternelles

La mise en place de ce nouveau service concernant les petits de moins de 6 ans est effective depuis quelques semaines. Les missions principales sont les suivantes :

- Aider les parents à trouver un mode de garde adapté à leur besoin (liste des assistantes maternelles agréées de la commune) et les accompagner dans leurs démarches de recrutement (contrat de travail, salaires, déclarations d'employeur, avantages CAF, MSA, IMPOTS...).
- Renseigner les assistantes maternelles sur leur statut, leurs droits et devoirs en tant que professionnelles de la petite enfance ; leur proposer des temps pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques.
- Accueillir les enfants avec leur assistante maternelle lors d'ateliers découvertes (activités manuelles, éveil musical, le livre...) qui leur permettront de se familiariser peu à peu à la vie en collectivité au sein d'un groupe d'adultes et d'enfants

La responsable du Relais, Yamina L'HADJ-PISANO peut vous renseigner :

- Les Mercredis de 13h à 16h au PIJ (Mairie annexe)
- Par téléphone les jeudis de 8h30 à 11h30 : 04 90 46 87 36 ou 06 26 55 37 13
- Autres jours et horaires sur rendez-vous

A NOTER : Le nombre de places d'accueil d'enfants étant limité, les ateliers fonctionnent sur inscriptions (ouverts à toutes les assistantes maternelles de Camaret).

Les ados en scène



Les jeunes du club ados, encadrés par les animateurs Ablatif et Laëtitia se sont lancés dans la comédie dans des

scénettes qui ont ravi un public de petits et grands, mardi 3 novembre à la Gare aux Enfants.



Planning familial

Le planning familial arrive à Camaret-sur-Aigues!!!

Pour toute question que vous pouvez vous poser concernant : la sexualité, votre vie affective, la grossesse, la stérilité, l'avortement, MST/Sida, les violences..., la commune organise avec l'aide du conseil général un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à toutes et tous sous cou-

vert de l'anonymat.

Pour 2009, les permanences auront lieu les 13 et 25 novembre et 9 et 11 décembre de 14 h à 16h (mairie annexe 1er étage). Pour plus d'informations, contactez la mairie au 04 90 37 22 60 ou le point d'information jeunesse au 04 90 37 82 83 (lundi, mercredi, vendredi de 13h à 19h).

Permanences

Horaires des services administratifs

Lundi, mardi et jeudi : de 8h-12h et de 13h-17h
Mercredi : de 8h à 17h
Vendredi : de 8h à 16h

Permanences de la Mission Locale

Les mardis et jeudi de 9h à 12h

Service d'alertes téléphoniques **VIAPPEL!**



Viappel! Est un service de diffusions d'alerte des populations, mis en place par la société Cedralis. Ce service permet de déclencher la diffusion d'une alerte aux habitants d'une zone menacée (inondations, émission de gaz toxiques...) en un minimum de temps.

Cette technique de pointe a déjà fait ses preuves, notamment lors d'épisodes de crues ou de pollution de l'eau, comme ce fut le cas à Bagnols sur Cèze ou à Nevers en 2003.

Ce service permet de cibler rapidement différentes populations et d'avertir d'un risque potentiel jusqu'à des dizaines de milliers de personnes en quelques minutes. Le principal outil utilisé est le téléphone, qui permet de délivrer des messages vocaux de façon rapide et massive.

Viappel! Est aussi un service interactif qui permet de poser des ques-

tions aux destinataires. Les réponses recueillies peuvent, par exemple, permettre de connaître de façon fine une situation concrète, ou de cibler les priorités des équipes d'intervention (ex.: besoin d'aide pour évacuer une personne âgée ou fragile, etc.).

Le service Viappel! Ne nécessite aucun équipement particulier. Pour en bénéficier, il suffit de retourner en mairie la fiche de recueil reproduite ci-dessous (à découper ou à photocopier), dûment remplie. La commune se chargera ensuite de les transmettre.

Quelques exemples de temps de diffusion observées en 2003

Commune	évènement	Population	Temps de diffusion
Bagnols sur Cèze	Crue de la Cèze	250 foyers	1 minute
Aramon	Crue du Rhône	4 000 habitants	6 minutes
Saint Gilles	Pollution de l'eau	12 000 habitants	13 minutes
Nevers	Pollution de l'eau	60 000 habitants	51 minutes

Fiche de recueil de numéro d'appel pour le service d'alerte par téléphone

Je, soussigné(e) (Nom en majuscules) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

souhaite, si la commune doit m'alerter, par exemple en cas de risques naturels majeurs, que soit utilisé pour me prévenir le numéro de téléphone suivant :

1—Numéro d'appel principal (cocher les cases) :

Mon numéro de téléphone fixe est le :

Ce numéro paraît dans l'annuaire Ce numéro ne paraît pas dans l'annuaire

Ou :

Je n'ai pas de téléphone fixe, et je souhaite être prévenu en priorité sur le numéro suivant :

2—Autre numéro d'alerte :

De façon complémentaire, je souhaite que l'alerte soit transmise au(x) numéro(s) suivant(s) :

(vous pouvez indiquer un ou deux numéros de téléphone fixe ou mobile de votre choix)

1^{er} numéro complémentaire : _____ 2^{ème} numéro complémentaire : _____

Autre remarques, commentaires et suggestions : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature _____

Remerciements

La municipalité tient à remercier chaleureusement Natacha Deschamps et Vincent Cubells pour les dons généreux qu'ils ont consentis à l'occasion de leur mariage : 50€ pour le comité d'entreprise et 50€ pour le don du sang. Bravo pour avoir pensé à ce geste citoyen exemplaire en une si heureuse occasion.

Nouvelle activité

Une nouvelle activité vient de voir le jour à Camaret : aide à domicile auprès des personnes âgées et en difficulté.

Mme DELPORTE Guilaine
48 lot les ormeaux bis
Chemin de la chapelle
84850 Camaret-sur-Aigues

Tél. : 04 90 62 48 36
ou 06 12 79 48 43.

Etat civil

NAISSANCES

Ana HIDALGO-RENAR
née le 5 août à Valréas

**Méline AIMONETTO-
MARTINETTO**
née le 5 août à Avignon

Léonie BOUCHE
née le 11 août à Orange

Romarc ANTRESANGLE
né le 12 août à Avignon

Ambre LAVILLE
née le 20 août à Orange

Lucy LIQUETTE
née le 26 Août à Carpentras

**Sofiane LE BIAN-
LHOSTE**
né le 6 septembre

Flaura FORGAS
née le 17 septembre

Héliodore PATIN
né le 16 septembre

Sarah LORRE
née le 24 sept. à Orange

MARIAGES

MARQUET Jérémy et
POINT Céline
le 1^{er} Août

ARIBI Morade et
RAZZOUQUI Khadija
le 7 Août

LEFEVRE Denis et
BEAURAIN Céline
le 8 Août

MARTINEZ Céline et
COURIVAUX Jérôme
le 29 Août

BARCELLI Florian et
BONNEFOY Cécile
le 29 Août

AUBERT Damien et
LOPEZ Catherine
le 5 septembre

TORRES Thomas et
LATOUR Julie
le 19 septembre

CUBELLS Vincent et
DESCHAMPS Natacha
le 26 septembre 2009

DECES

VICICH Anton
le 17 Août à Orange

**FERRIGNO-
MONTAGNIER Thérèse**
le 19 Aout à Nimes

HOSTALIER Paul
le 22 Août à Camaret

BRUNEL Arlette
épouse PELLET
le 28 Août à Orange

PELLET Marie
veuve BOUDIN
le 30 Août à Violès

PICAREL Gérard
le 7 septembre à Marseille

PELLET Robert
le 4 septembre à Camaret

OLLIVIER Georges Camille
le 24 septembre à Orange

ACQUARINI Rodolphe
le 29 septembre à Camaret

Expression des élus

Liste « Camaret Avenir »

Non communiquée

Liste « Camaret Espoir »

NON A L'AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX !

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente d'1% cette année. C'est bien regrettable. Cette hausse peut paraître minime mais elle s'ajoute à d'autres.

J'ai demandé en conseil municipal une baisse de la pression fiscale à Camaret. Je n'ai pas été entendu, alors que les finances de la commune le permettent.

Il ne s'agit pas pour moi de faire de la démagogie, mais de tenir compte d'une situation économique et sociale de plus en plus difficile.

Et les Camarétois subissent déjà pour 2009 une augmentation des taxes foncières bâties et non-bâties, une hausse de 3% des impôts perçus par le conseil général, auxquelles s'ajoutent notamment les fortes augmentations des prix du gaz, de l'électricité, et bientôt de l'essence avec la taxe carbone.

Un « geste fiscal » de la municipalité aurait donc été le bienvenu.

Philippe de Beauregard
conseiller municipal, conseiller régional de Provence

Rentrée scolaire 2009-2010

Les trois écoles de la commune ont fait le plein en cette rentrée 2009, notamment avec la réouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle « La Souleïado », classe qui avait été fermée l'année dernière par manque d'effectif. Il a donc fallu, faute de local disponible, avoir recours à une structure mobile qui n'a aucun caractère définitif.

Ecole maternelle « La Souleïado » :

7 classes (petites, moyennes et grandes sections) pour un effectif de 183 élèves sous la direction de Mr Suc Jean François :

Mr Suc, Mme Roca	P	28 élèves
Mme Copeland	P	27 élèves
Mme Sophys, Mme Vivier	P/M	25 élèves
Mme Balmain	M	26 élèves
Mme Rancelly	M/G	25 élèves
Mme Cauvin	G	26 élèves
Mme Olivier	G	26 élèves

Ecole primaire « Les Amandiers » :

6 Classes pour un effectif de 150 élèves sous la direction de Mr Boulinguez Philippe :

Mme Touati	CE2	26 élèves
Mr Dalmau	CM1	23 élèves
Mr Kervizic	CM1	24 élèves
Mme Morelli	CM1	23 élèves
Mr Lafont	CM2	26 élèves
Mr Boulinguez	CM2	28 élèves

Ecole primaire « Frédéric Mistral » :

7 classes pour un effectif de 158 élèves sous la direction de Mme Ploix Corinne :

Mme Thabouret	CP	20 élèves
Mme Pataine	CP	21 élèves
Mr Haupaix	CP	20 élèves
Mme Loridan	CE1	25 élèves
Mr Petre	CE1	24 élèves
Mme Rongières	CE1-CE2	22 élèves
Mme Ploix	CE2	26 élèves

Les écoles publiques accueillent ainsi **491 élèves**. En comptant les 67 élèves de l'école privée catholique St Andéol, **558 enfants** de 3 à 11 ans sont au total accueillis dans les écoles de la commune.

Petits travaux réalisés dans les établissements scolaires publics :

- Changement des rideaux à l'école maternelle (restaurant scolaire, salle de motricité, salle de classe)
- A la demande des parents d'élèves élus, une boîte à lettre directement accessible aux parents a été installée dans chaque établissement : chacun pourra ainsi y glisser ses suggestions et doléances.

Vente des tickets cantine et étude surveillée

LE LUNDI

A l'école Les Amandiers de 8h15 à 8h30
En mairie de 9h à 12h et de 13h à 17h

LE MARDI

A l'école Souleïado de 8h15 à 8h30
En mairie de 9h à 12h et de 13h à 17h

LE MERCREDI

En mairie de 8h30 à 12h

LE JEUDI

A l'école Mistral de 8h15 à 8h30
En mairie de 9h à 12h et de 13h à 16h

LE VENDREDI

En mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Restauration scolaire



Un deuxième service à la cantine

Le restaurant scolaire a du succès ! Il a donc fallu trouver des solutions pour pouvoir servir tout ce petit monde et ce dans les meilleures conditions.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009 la mise en place d'un deuxième service avait été expérimentée à l'école Mistral. L'expérience s'étant révélée positive, elle a été renouvelée, dès cette rentrée, à l'école maternelle : exercice rendu plus difficile par l'acheminement des repas.

Sous l'égide de Michel Mayan, délégué à la restauration, ont eu lieu plusieurs réunions regroupant le prestataire de service, le personnel communal (restaurant scolaire et AT-SEM) et les enseignants.

Il en est résulté une amélioration sensible du service rendu: plus de disponibilité pour le personnel d'encadrement dans un climat apaisé, favorable au « temps du repas » si important pour les jeunes enfants.

■ Révision du Plan d'Occupation des Sols

Le futur siège de la CCAOP sera construit à Camaret.

Une exposition publique s'est tenue en mairie du 21 septembre au 2 octobre dernier pour présenter aux camarétois la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) devant permettre la construction sur le territoire de la commune du futur siège de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP). La construction de ces nou-

veaux locaux est prévue à proximité de la déchetterie sur la départementale 43, en face de la zone artisanale, sur deux parcelles propriété de l'intercommunalité. Le siège actuel est installé à Piolenc, dans un bâtiment dont la location ampute chaque année le budget intercommunal de 12 000 €. De plus, ces locaux anciens nécessitent une mise en conformité

avec les normes actuelles des établissements recevant du public. C'est donc à la fois pour des raisons financières et pratiques que les élus ont opté pour la construction d'un bâtiment neuf qui répondra aux normes Hautes Qualités Environnementales (HQE).

Max Ivan, Président de la CCAOP, a expliqué le choix de Camaret par sa position centrale sur le territoire de l'intercommunalité, alors que Piolenc est excentrée. Les parcelles possèdent en outre une superficie suffisante pour recevoir les ateliers techniques prévus au rez-de-chaussée, les bureaux et

salles de réunion à l'étage, ainsi que le stationnement nécessaire. Enfin, l'infrastructure routière à proximité rendra le nouveau siège facilement accessible, contrairement à l'actuel.

Lors de l'exposition publique, des cahiers étaient mis à disposition des visiteurs pour leur permettre d'exprimer d'éventuelles remarques. Une fois le bilan de la concertation validé par le Conseil municipal, une enquête publique permettra pendant un mois à tous les camarétois de consulter le projet final. Les travaux démarreront début 2010.

■ Traitement des platanes

Nos platanes constituent un patrimoine de grande valeur. Leur longévité et leur croissance rapide ne doit pas faire oublier que ces arbres emblématiques de notre région sont soumis à de multiples agressions qui peuvent conduire à leur perte. Nous devons donc les protéger chaque fois que cela est possible. Leurs principaux ennemis sont des champignons (responsables entre autres de l'antracnose, de l'Oïdium ou du chancre coloré) ou des petits insectes comme le Tigre (*Corythuca ciliata*) très largement répandu dans nos régions et autant nuisible pour l'arbre que pour l'homme.

Ces menaces exigent les traitements appropriés, effectués à intervalles réguliers et à des cadences variables. Contre certaines

d'entre elles, comme par exemple le chancre coloré, il n'existe pas de traitement : la seule mesure à prendre est préventive. Elle consiste en une désinfection draconienne des outils afin d'éviter la transmission de la maladie. La lutte contre le Tigre, quant à elle, s'effectue à l'aide d'insecticides homologués effectués la nuit pour limiter la gêne aux usagers. Deux interventions annuelles sont généralement suffisantes.

Les traitements sont effectués par une entreprise professionnelle spécialisée qui apporte toutes les garanties nécessaires tant sur le matériel utilisé que sur la formation des opérateurs, pour que ces interventions causent le moindre impact sur l'environnement.

■ Réorganisation de la compagnie de gendarmerie du Haut-Vaucluse

Exigences gouvernementales obligent, la compagnie de gendarmerie du Nord-Vaucluse a engagé sa réorganisation.

Ainsi, notre commune, préalablement rattachée à Orange, fait désormais partie de la zone d'intervention de la Brigade de Ste Cécile Les Vignes.

Dans le même temps et sur demande pressante des élus, cette brigade s'est enrichie de trois nouveaux

gendarmes qui, en attendant des solutions plus pérennes, sont gracieusement logés sur la commune, dans le logement vacant au premier étage de la maison Bègue. Il s'agit là, comme le précise Marlène Thibaud d'échanges de bons procédés permettant de tisser des « liens forts » entre gendarmerie et Police municipale, gage indiscutable d'une plus grande efficacité.

Souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux résidents.

■ La commission fêtes et animations s'ouvre aux bonnes volontés

La municipalité a décidé d'ouvrir la commission fêtes et animations à des camarétois désireux de s'investir pour la convivialité du village. Si vous disposez de temps, si vous avez des idées ou des projets

pour que tous puissent se retrouver autour de moments festifs et chaleureux, vous êtes les bienvenus.

Vous aurez l'occasion d'enrichir la réflexion de la commission, qui s'est déjà illustrée par des manifesta-

tions au succès indéniable, comme par exemple la fête votive, la ballade gourmande du Plan de Dieu, la soirée antillaise, la marche du 1er mai ou encore le pique-nique du 13 juillet.

N'hésitez pas à prendre

contact en mairie auprès de Bernard Dianoux, adjoint délégué aux fêtes et animations, au

04 90 37 22 60 ou :

mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr.

Nov.
2009

CAMARET *ASSOS*

Bulletin des ASSOCIATIONS de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

- 1** Santosha
Club des pêcheurs
Tennis Club
ASC
UC Camaret
Chorale Arpège
- 2** Calendrier des lotos
Ciné Ravelin
Don du sang et incivisme

Santosha (association du Mieux-Être)

YOGA avec MP.WIEREZ (diplômée FFY)

Cours : Mardi de 9H30 à 10H45 et de 18H30 à 19H45 ; Jeudi de 9H30 à 10H45 (pratique douce) et de 18H30 à 19H45. La première séance est gratuite.

Des marches méditatives, des ateliers à thèmes sont à définir dans l'année.

RELAXATION (aux huiles essentielles) sur rendez-vous avec C.WIEREZ, (praticien relaxation et bien-être) : Visage, dos, détente réflexe des pieds, spéciale anti-stress, pierres chaudes.

Lieu des cours : 28 rue Marie Curie à Camaret.

Tel : 04 90 37 76 64
06 15 73 93 29

Club des pêcheurs camarétois

Prochaine assemblée générale du Club :

**Dimanche
17 janvier 2010
à 10H00**

au local de la Garriquette

Tennis Club Camarétois

Bienvenue à Gérald Darnieau au TENNIS CLUB de CAMARET

En effet, ce jeune B.E vient seconder Sébastien ALIZON, dans l'enseignement du TENNIS pour les

enfants de l'école de Tennis. Les cours ont repris le mercredi 23 septembre et le record d'inscription a été battu cette année avec 145 jeunes de 4 à 18 ans. Les adultes sont toujours les

bienvenus.

Pour les inscriptions adultes les bureaux sont ouverts tous les mercredis de 9h30-12h30 et 14h à 19h30-Tel : 04.90.37.82.68

Du nouveau à l'ASC

Peu de joueurs ont quitté le club, mais des recrues de qualité sont annoncées : Anthony Chirol (ex Sarriens), David Druinot (ex Caderousse), Adrien Bortolotti et Anthony Pénalva (ex Orange), Loukili Kamel (ex Sarriens), Guillaume Oliver (ex Piolenc), Luc Bernard (entraîneur de l'équipe 2, ex Mornas)...

Simon Boyer, l'entraîneur général, a bien préparé son effectif pendant l'intersaison. A noter que l'équipe a bien

commencé le championnat de PHB en battant La Tour d'Aigues par 3 à 0. L'équipe 2 a réalisé le nul contre Baume de Transit.

Chez les jeunes, les championnats vont commencer dès samedi 19 septembre pour les 18 ans (U19) qui se déplacent à Nyons.

Deux grands tournois en salle se préparent pour le week-end du 31 octobre (poussins) et 1 novembre (benjamins).

UC Camaret

Le 12 septembre 2009 l'UC Camaret organisait sa randonnée cyclotouriste.

Grâce à une météo idéale, des parcours variés (de 40 à 150Km) et une ambiance conviviale et sympathique, le Président Patrick BACHMAN et son équipe ont rassemblé 271 passionnés de cyclisme.

La randonnée a vu la participation des clubs voisins, Orange, Piolenc ou Aubignan, mais aussi de clubs plus éloignés, pringy en Savoie, Laragne dans les hautes alpes.

Côté récompenses, le club d'Orange a obtenu la coupe du club le plus représenté avec 17 participants, devant Carpentras 16.

Chorale Arpège

La chorale Arpège a repris les répétitions : A partir du CE2: le mardi de 16h30 à 18h à l'école des Amandiers.

Les adultes: le lundi de

20h à 22h aux salles du complexe sportif.

Les collégiens et lycéens choisissent de chanter avec les enfants ou les adultes.

Supplément de
CAMARET-Infos
n° 8



Calendrier des LOTOS 2009 - 2010

APRES -MIDI SALLE POLYVALENTE

Club Bel Automne
DIM. 8 NOVEMBRE

Avenir Sportif Camarétois
DIM. 22 NOVEMBRE

UCAV
DIM. 29 NOVEMBRE

ACPG-CATM
DIM. 13 DECEMBRE

Grosse Boule
DIM. 03 JANVIER

Amis de Camaret
DIM. 10 JANVIER

Secours Populaire
DIM. 17 JANVIER

Amicale Laïque
DIM. 24 JANVIER

PCF de Camaret
DIM. 7 FÉVRIER

L'Oume
DIM. 21 FEVRIER

Paroisse de Camaret
DIM. 28 FEVRIER

Supporters MBCC
DIM. 7 MARS

Appel St Andeol
Date à venir

ASC JEUNES
DIM. 4 AVRIL

Comité d'entreprise
Mairie de Camaret
DIM. 28 MARS

Ciné Ravelin

Le Festival de films organisé par Ciné Ravelin a connu un franc succès

Ce sont près de 1200 spectateurs (709 enfants et 456 adultes) qui pendant une semaine ont pu apprécier, dans des salles décorées avec goût, les films qui leur étaient proposés :

8 séances offertes aux enfants des écoles (2 à Travaillan, 6 à Camaret)

1 dessin animé pour les maternelles (Le secret de Moby Dick)

1 film primé à Cannes 2009 pour les CP-CE (Là-haut)

1 film Ciné-école pour les CM (Hahti)

8 séances tous publics

2 soirées débats avec intervenant : Les enfants dans le monde avec l'UNICEF

Nos enfants nous accuseront (Environnement et écologie)

5 films tous publics dont 3 plus spécialement pour ados

1 film présenté par son réalisateur Jean-Louis Milesi

A noter une fréquentation à la hausse pour les séances tous publics (95) et une plus forte participation des jeunes (ados) pour qui il avait été proposé un tarif groupe.

Pour la première fois les jeunes fréquentant le Centre de Loisirs et le foyer Ados ont participé à la manifestation en proposant une exposition d'affiches et un film d'animation réalisés par leur soin.

Les intervenants,

Michel Flandrin, animateur à France Bleu Vaucluse

Michèle Eyraud, responsable du Comité départemental de l'UNICEF

Monsieur Damien Brunel

Monsieur Jean-Louis Milesi (réalisateur auquel on a demandé de parrainer le festival 2010) et son fils Lino âgé de 4 ans

ont répondu présent comme prévu malgré le mauvais temps de la journée du jeudi.

Les bénévoles de Ciné Ravelin vous donnent rendez-vous pour l'édition 2010 qui fêtera les dix ans du Festival et remercient les spectateurs fidèles qui les accompagnent avec tant de persévérance.

*Les séances de
Ciné Ravelin attirent un
public toujours nombreux*



Don du sang et incivisme

Un personnage peu scrupuleux a dérobé la « goutte de sang », placée à l'entrée de Camaret, annonçant la collecte du 18 Aout.

Le DON DU SANG est un geste indispensable et irremplaçable qui est souvent la seule solution pour sauver la vie de nombreux

accidentés, opérés ou lors d'accouchements problématiques. Des bénévoles œuvrent inlassablement pour promouvoir cet acte.

Nous espérons que la personne qui a osé voler ce panneau prendra conscience de la nullité de son geste et du préjudice qu'el-

le fait subir à l'association des donateurs de sang.

Si toutefois, elle était prise de violents remords nous lui conseillons de restituer ce panneau là où elle l'a pris ou tout au moins venir donner son sang à la prochaine collecte